

L'AGGLOMÉRATION

MEYLAN / SAINT-ISMIER

Isiparc et inovallée : un premier pas vers la Vallée de l'innovation

Isiparc est une future zone de haute technologie située à la Bâtie, sur la commune de Saint-Ismier, qui devrait sortir de terre prochainement. En effet, après avoir finalisé l'acquisition des terrains, la mairie de Saint-Ismier a confié une étude approfondie à Territoires 38, qui se chargera également de la phase de commercialisation.

Isiparc, un nouvel espace 100% haute technologie dans le Grésivaudan

Les 5 hectares d'Isiparc seront commercialisés en deux parcelles distinctes. Une moitié est réservée aux promoteurs pour des opérations immobilières mixtes (ateliers, petits bureaux, laboratoires) permettant d'offrir des surfaces modulables évolutives de 300 à 1000 m² pour les entreprises qui sortent d'incubateurs ou de pépinières et souhaitent commencer leur développement. L'autre moitié des terrains sera dédiée aux entreprises qui souhaitent devenir propriétaires et construire leur propre bâtiment.

À terme, Isiparc devrait générer plus de 350 emplois technologiques sur la commune, avec une légère orientation sur les biotechs, liée au pôle actuel d'attractivité Médivallée, qui associe déjà de multiples compétences biolo-



Isiparc s'étendra sur 5 hectares. La zone est divisée en plusieurs parcelles. À terme, Isiparc devrait générer plus de 350 emplois.

giques et médicales sur la Bâtie.

Une convention pour permettre aux entreprises d'Isiparc d'accéder au statut de membre de la technopole

« Dès le démarrage de l'aventure, nous avons sollicité Annie Soufi, directrice d'Inovallée, sur les conseils d'André Eymery, pour nous accompagner à chaque étape du projet. Bien avant la signature récente de la convention de partenariat entre Isiparc et

inovallée, et alors même que nous ne savions pas encore très bien où nous allions et comment y aller, nous nous sommes appuyés sur son expérience pour construire le projet de A à Z. Elle a rejoint le comité de pilotage aux côtés des élus de la commune, et de Territoires 38. Elle a contribué avec nous à la création du comité d'agrément, et c'est ensemble que nous avons examiné les dossiers des promoteurs comme des entreprises. Son expérience terrain à la tête d'Inovallée nous a été d'un précieux se-

cours et le concept d'Isiparc s'est d'ailleurs largement inspiré du modèle de sa grande sœur », souligne Lucile Ferradou, maire de Saint-Ismier.

Parc d'activité technologique, dans le Grésivaudan, avec un comité d'agrément : la complémentarité entre Isiparc et inovallée semblait assez évidente. Au-delà de l'investissement d'Inovallée dans l'élaboration du projet, il semblait logique de nouer un lien structurel plus durable entre les deux zones d'activité. C'est aujourd'hui chose faite puisqu'une convention

de partenariat a été signée entre Lucile Ferradou et Annie Fluttaz pour formaliser les collaborations à venir. Concrètement, outre le rôle d'exemple qu'Inovallée continuera de jouer pour sa petite sœur, cette convention permettra aux entreprises d'Isiparc d'accéder au statut de membre de la technopole, et de bénéficier ainsi de tous les services proposés par l'association d'entreprises (promotion du territoire, relations publiques et presse, réseautage et esprit club, services mutualisés, animations, etc.). □

« La concrétisation d'une stratégie d'ouverture »

Pour Jean-Luc Revol, adjoint chargé du projet, « C'est une grande chance pour les entreprises d'une petite zone comme Isiparc de pouvoir se rattacher ainsi à un parc d'activité d'envergure, a fortiori quand il est aussi bien structuré en terme de services et d'animations que ne l'est inovallée », note Jean-Luc Revol, adjoint chargé du projet. « Surtout, cette labellisation inovallée est le garant pour Isiparc d'une pérennité dans le temps, au-delà des mandats politiques communaux », poursuit-il.

Et Annie Soufi de conclure

« De notre côté, ce partenariat est la première concrétisation d'une stratégie d'ouverture initiée par le bureau voilà plus de deux ans. Nous avions alors modifié nos statuts pour pouvoir accepter comme membres associés les entreprises technologiques du Grésivaudan. Ce projet, dont nous avons accouché ensemble avec la mairie de Saint-Ismier, est un renouveau dans la continuité. C'est un premier pas vers cette "Vallée de l'innovation" dont avait rêvé André Eymery et qu'Inovallée s'est fixée comme ambition. » □



Pour Annie Soufi, directrice d'Inovallée : « Ce projet est un premier pas vers cette "Vallée de l'innovation" »